

S O D A V I

Île-de-France

Phase 02
Concertation

Le parcours de l'artiste:
besoins, enjeux, outils

**Chantier thématique 2:
L'artiste dans l'écosystème
des arts visuels**

7 & 24 MAI 2019

TRAM
AMAC
DRAC IDF
ADAGP

L'artiste dans l'écosystème des arts visuels

CHANTIER THEMATIQUE 2

Thématique :

Quelle méthode de travail et quelle construction de filière dans un contexte de pluriactivité et de précarité ?

Objectifs :

- > Interroger les synergies en Île-de-France dans un secteur des arts visuels en structuration.
- > Aborder la pluriactivité et l'évolution des missions des structures, l'évolution de l'activité artistique et des pratiques.
- > Définir les acteur·rice·s et politiques publiques, la place des acteur·rice·s privé·e·s.
- > Imaginer de nouveaux modes d'évaluation et des indicateurs pour l'écosystème de l'artiste.

Dates :

- > Mardi 7 mai : ateliers #1 & #2 – 9h30 à 17h
- > Vendredi 24 mai : atelier #3 – 9h30 à 12h30

Lieu :

Écoles municipales artistiques
71 rue Camille Groult
94400 Vitry-sur-Seine

Compte-rendu de la concertation

Le second chantier thématique a rassemblé **61 participant·e·s** (**67,2% de femmes et 32,8% d'hommes**) sur les deux journées des 7 et 24 mai 2019. La répartition des profils était la suivante :

- > DRAC / État : 11,5%
- > Collectivités : 4,9%
- > Réseaux, associations, syndicats : 15,75%
- > Centres d'art : 19,25%
- > Fondations : 3,3%
- > Artistes / collectifs : 32,3%
- > Critiques, commissaires : 3,3%
- > Écoles : 3,3%
- > Chercheurs : 1,6%
- > Étudiants : 4,9%

Ce chantier thématique s'est articulé en trois ateliers, alternant des temps de travail collectif et des restitutions. Lors de l'atelier #1 (7 mai 2019), les participant·e·s ont posé **19 questions** à partir du sujet de la journée sur « l'artiste dans l'écosystème des arts visuels ». Les questions ont été regroupées au sein de **5 thématiques** et travaillées en groupe lors de l'atelier #2 (7 mai 2019), afin d'établir des constats. 4 thématiques ont été choisies par les groupes et travaillées lors des ateliers #2 et #3. À partir de ces constats, une ou plusieurs préconisations ont été formulées par les participant·e·s et travaillées en groupe lors de l'atelier #3 (24 mai 2019).

Ce compte-rendu restitue l'ensemble des questions, constats et préconisations formulé pendant ce second temps de concertation, à partir des 5 thématiques suivantes :

1. Le lieu ressource
2. Les nouveaux modèles économiques
3. La structuration de la filière
4. La transversalité
5. L'élargissement des arts visuels



1. LE LIEU RESSOURCE

Questions

> La création d'un pôle de référence regroupant l'information disponible par rapport aux ressources nécessaires au déploiement du potentiel artistique. Une médiathèque illustrant les possibilités de diffusion, les contacts et échanges avec l'étranger, les bourses, la recherche de sponsors... Comment établir ce centre de ressources ?

> Comment pouvons-nous diversifier en nombre et en qualité les administrateur·rice·s et les amener à devenir plus empathiques, plus respectueux·ses et à s'exprimer dans un langage compréhensible et plus pédagogique ?

> Afin de structurer cet écosystème, peut-on imaginer la création d'une base de données publique locale, régionale, nationale, à la fois des acteur·rice·s (artistes, fournisseurs, collectionneurs...) et des lieux d'expositions publics ?

> Serait-il intéressant que les centres et espaces d'art territoriaux assument une mission mieux reconnue de lieux ressources pour les artistes qui partagent le même territoire ?

Constats

1. Problématiques de la situation actuelle :

- > absence de lieu physique et difficulté de savoir où s'informer.
- > absence d'accueil convivial, empathique et bienveillant (de la part des structures actuelles : administratives, fiscales et artistiques).
- > l'état des lieux de l'existant indique une dispersion des informations au sein d'une multitude d'acteur·rice·s présent·e·s sur le territoire qui ne sont pas en synergie. Il manque un fonctionnement en réseau.

2. Besoin de synergie entre les acteur·rice·s, de mises en lien, qui serait l'une des fonctions du lieu ressource.

3. Besoin d'un lieu ressource qui propose :

- > de l'information via un accueil physique et un site Internet ;
- > des ateliers de pratique (faire des dossiers, CV...) ;
- > des formations ;
- > des permanences juridiques et comptables ;
- > du conseil artistique ;
- > de la veille professionnelle ;
- > des liens privés-publics ;
- > une ouverture vers l'international.

4. Besoin d'un lieu qui soit :

- > convivial, empathique ;

Préconisations

1. Lieu physique :

- > réaliser un diagnostic des lieux existants et améliorer les conditions d'accueil actuelles.
- > lieu réunissant l'ensemble des acteur·rice·s : AGEssa, Maison des artistes, CNAP, URSSAF, AFDAS, galeries d'art et acteurs du SODAVI (24 types d'acteurs selon le diagnostic SODAVI phase 01).

2. Réponses attendues dans ce lieu :

- > réponses administratives, juridiques, fiscales, sociales et sur la formation des artistes ;
- > sous la forme de permanences et d'ateliers ;
- > des informations spécialisées sur l'offre de travail, des expositions, des commandes... ;
- > des conseils artistiques ;
- > informations transversales en sociologie de l'art et psychologie ;
- > inviter des sociologues, des psychologues pour aider à construire les relations entre les professionnel·le·s.

3. Accès à l'information :

- > documentation papier (annuaires et répertoires) ;
- > plateforme informatique et lettre d'information (newsletters) ;
- > veilles juridiques et sur les offres (commandes publiques, résidences, ateliers, appels à projets...) ;

4. Diffusion de l'information :

- > très largement dans tous les réseaux : écoles supérieures d'art, FRAC, centres d'art, galeries municipales, écoles territoriales, prépa, collectivités, services culturels... ;
- > modules de formation et d'information dans les écoles d'art sur les statuts et droits ;
- > recruter des personnes compétentes dans le lieu ressource pour une fiabilité des informations diffusées ;
- > écoute et bienveillance des interlocuteur·rice·s, avoir un lieu d'échanges avec des permanences (à contre-courant de la dématérialisation généralisée dans les services avec la difficulté d'avoir quelqu'un pour échanger) ;
- > lieu de rencontres avec des événements pour créer des liens et stimuler de nouveaux projets.

- > avec un espace central en Île-de-France et une structure mobile se déplaçant sur le territoire ;

- > avec des intermédiaires vers ce lieu, des annexes qui seraient constituées par les espaces d'art déjà existants (ex : les structures de TRAM). Mais il y aurait nécessité de donner à ces structures les moyens d'assumer ce nouveau rôle et les identifier.

2. LES NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES

Questions

- > Comment financer la création de structures financières alternatives ?
- > Quel écosystème sans le marché ?
- > L'écosystème est-il un collectif ? Si oui, comment envisager un statut pluriel pour l'ensemble des indépendant·e·s ?
- > Pourquoi l'artiste est-il·elle au centre mais exclu·e des professions liées à l'écosystème des arts visuels (directions, programmations, institutions...), en dehors des friches ?
- > L'artiste-enseignant·e : quel parcours ? Quels équilibres entre l'activité artistique et celle d'enseignement ? Quelle reconnaissance par les employeurs – collectivités territoriales (statuts et textes réglementaires) ?

Constats

Préambule :

Ont été écartés des échanges les jobs alimentaires que tou·te·s les artistes sont amené·e·s à faire, afin de se concentrer sur : comment vivre de son art, vivre de sa profession artistique ?

1. Comment créer une nouvelle économie ?

- > faire payer le public : responsabiliser le public et faire payer l'accès aux espaces de monstration de l'art (à l'instar des théâtres, musées...).
- > rémunérer l'artiste par : la société ; une coopérative.
- > financer la production et la vie d'un·e artiste quand il·elle démarre, celui·celle-ci remboursera ensuite la coopérative par la vente de ses œuvres (avec un plus gros pourcentage), qui serait dans une caisse commune des artistes entre eux·elles ou des galeries d'art.

2. Comment financer la recherche et les démarches artistiques ?

- > démocratiser le financement de la recherche plutôt que d'acheter une œuvre (Cf. collectionneurs) ;
- > rendre plus visible ces nouveaux modes de financements.

3. Comment favoriser la proximité art et public (c'est-à-dire avoir un art qui dépend du public et pas des acheteur·euse·s) ?

- > développer des acquisitions collectives ;
- > financer différemment le monde de l'art et favoriser l'art hors les murs ;
- > rendre l'art plus attractif.

Conclusion :

Nécessité de faire dialoguer les institutions culturelles qui sont en demande de transformation : comment continuer à mener ses réflexions et donner plus d'ampleur à ce chantier ?

Préconisations

1. Adapter une convention collective

- > pour élargir le régime de l'intermittence et des droits salariaux aux artistes-auteur·rice·s et leur ouvrir des droits à des périodes de chômage.
- > continuer à soutenir la charte de la Direction Générale de la Création Artistique (service Ministère de la Culture) sur les droits de présentation.
- > pré-requis : travailler avec les ministères de la Culture et du Travail.

2. Prélever un pourcentage sur les flux et recettes (ventes et billetterie) pour une redistribution aux travailleur·euse·s de l'art

- > appliquer une « taxe Tobin » au marché de l'art et aux fondations ;
- > créer un fond commun de redistribution.

3. Taux de défiscalisation différents selon l'intérêt général de la destination :

- > varier la défiscalisation en fonction de l'intérêt général (exemple : défiscalisation plus importante si le financement privé soutient un collectif d'artistes ; défiscalisation moindre si le financement concerne sa propre fondation. C'est une manière de financer l'altruisme et non son autopromotion).
- > créer le portage d'intérêt général. Il s'agirait de rendre les artistes éligibles à l'intérêt général sans qu'ils·elles soient eux·elles-mêmes reconnu·e·s d'intérêt général. Ainsi, les soutiens financiers seraient défiscalisables pour ceux·celles qui soutiendraient les démarches de recherche et production. Cela permettrait aussi de rendre visible, d'inciter et soutenir ces formes de mécénat qui favorise la recherche et la production d'œuvres et non uniquement l'achat d'objets.

4. Favoriser la place de l'artiste dans la cité, sa recherche et sa production

- > intégrer dans les programmes immobiliers du Grand Paris, un volet culturel avec un pourcentage de la construction dédié à la création d'un relais culturel impliquant des questions de production d'œuvres, de recherche artistique et des ateliers.
- > intégrer ces programmes au monde de l'entreprise.



3. LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE

Questions

- > Arts visuels passion et/ou filière ?
- > Qu'est-ce qui fait système dans l'écosystème de l'art ? Quels liens entre les acteur·rice·s ? Quels outils ?
- > Quelle biodiversité pour un écosystème non stigmatisant (mais professionnaliser) ?
- > Quelle nouvelle géométrie des relations artistes, structures, indépendants pour dépasser le schéma prestataire/commanditaire ?

Constats

Question centrale :

Quelle représentation sociale des travailleur·euse·s de l'art ?

1. Filière constituée de travailleur·euse·s de l'art : salarié·e·s et indépendant·e·s.
2. Problématique : dans une situation de mixité des différents statuts, quels modes de rémunération pour les activités artistiques et les autres activités annexes de l'art (conférences, ateliers de médiation, des cours, du conseil, de la régie, de l'installation, de l'assistanat...) ?
3. Atomisation des instances et outils existants :
 - > instances = CNPAV, syndicats, fédérations, associations professionnelles, sécurité sociale...
 - > outils = le salariat, le portage salarial, les droits d'auteur, la convention collective d'animation, la micro-entreprise.
4. Comment avoir une meilleure analyse de ce qu'est le travail de l'artiste, de façon à avoir une meilleure rémunération ?

Préconisations

1. Créer un régime simplifié :

- > permettre aux artistes d'exercer plusieurs types d'activités sous un seul statut.
- > bénéficier des mêmes droits que les salarié·e·s (notamment droit au chômage).
- > avoir une convention collective qui s'applique pour les artistes-auteur·rice·s des arts visuels.
- > identifier des métiers, définir des grilles de rémunération en accord avec les qualifications.
- > ressources existantes : CNPAV et les organisations professionnelles.

2. Instituer plusieurs conventions collectives

- > inclure les métiers qui peuvent s'exercer au sein des structures comme indépendant·e·s (exemple : commissariat, médiation).
- > définir des grilles de rémunération en accord avec les artistes pour estimer collectivement la valeur de leur travail.
- > qualifier le contrat de travail en fonction du lien de subordination (salariat ou indépendance).
- >> vigilance : les seuils estimés par D.C.A doivent rester des minima et ne pas devenir une enveloppe fixe.

3. Taxation du secteur des arts visuels qui bénéficierait à ce secteur :

- > créer une contribution générale sur les revenus et chiffres d'affaires.
- > revaloriser le droit de suite et créer un fond commun pour ouvrir les droits (collectif) au chômage.
- > avoir un pourcentage de défiscalisation du mécénat qui abondera le secteur des arts visuels.
- > généraliser le 1,1% diffuseur à tou·te·s les acteur·rice·s des arts visuels, de la mode et du design.
- > contrôler l'application des droits d'auteur dans la création numérique.
- > pré-requis : mobiliser les artistes, les collectivités et le secteur privé.

4. Généraliser la représentativité des artistes dans les instances de gouvernance et les commissions de sélection des projets d'actions territoriales :

- > sensibiliser les élu·e·s à ce sujet.
- > modifier les textes et statuts des institutions.

4. LA TRANSVERSALITÉ

Questions

- > Mettre en place une économie qui parte de la demande des artistes qui souhaitent faire une recherche en lien avec d'autres écosystèmes (partir des besoins des artistes) ?
- > La crise environnementale offre-t-elle des perspectives aux artistes ?
- > Monde de l'art et monde du travail : quelles relations ?
- > Comment favoriser et enrichir l'écosystème des arts visuels avec les autres écosystèmes ?

Constats

1. Absence de connaissances de ce que peut apporter un artiste.
2. Héritage hétéro-patriarcal dans le monde de l'art, mais forme de transversalité possible avec le trans-féminisme.
3. Manque de relais avec les autres écosystèmes.
4. Système actuel qui conduit à la rivalité entre les artistes et induit un manque de coopération.
5. Peu de possibilité de coopérer avec d'autres d'écosystèmes (les écosystèmes se regardent en chiens de faïence) :
 - > l'une des raisons est que les écosystèmes ne partagent pas un langage commun.
 - > quelques porosités : entreprise (exemple : résidences en entreprise), le militantisme, la recherche, l'école.

Conclusion : Il y a une différence de langage, une différence de représentation entre les écosystèmes et l'artiste peut intervenir dans tous ces univers, peut inventer, créer du lien, mettre en lumière et faire communiquer ces univers.

Préconisations

Préambule : Savoir comment faire reconnaître, comment mettre en action, comment ouvrir les réseaux pour que cette transversalité s'accomplisse.

1. Améliorer les flux d'information :

- > avoir des espaces d'échanges et de rencontres.
- > mener des réflexions collégiales à différentes échelles (ville, département, région) et avec différents comités (personnes de champs différents : artistiques, politiques, sociaux...). Par exemple, prolonger le SODAVI.

2. Ouvrir les instances de décision et de concertation à la collégialité et à la participation :

- > nécessité de connaître les instances de pouvoir.
- > créer des collèges participatifs, où le public pourrait participer à la programmation ou choisir parmi des propositions faites par les directions artistiques (exemple : La Terrasse à Nanterre).

3. Ouvrir les réseaux :

- > créer d'autres réseaux avec les écoles, artistes, institutionnels, collectivités, habitants.
- > favoriser des réseaux intergénérationnels.

4. Reconnaître les compétences transversales de l'artiste :

- > encourager les résidences d'artistes dans toutes sortes de milieux et contextes (notamment au sein des écoles d'art en matérialisant la transversalité des projets menés par les étudiant·e·s).

5. Renforcer la visibilité du travail des artistes et la reconnaissance mutuelle :

- > améliorer la porosité entre ce que fabriquent les artistes et les décideur·se·s.
- > développer les opportunités pour les artistes de présenter leur travail à des personnalités du monde de l'art et au-delà du monde de l'art (exemple : dispositif à Issy-les-Moulineaux).

6. Recherche d'alternatives économiques :

- > créer des collectifs, des solidarités.
- > repenser des formes de mécénat, relancer la philanthropie au-delà de l'achat d'un objet, soutenir une démarche.
- > développer un langage commun entre les écosystèmes ou avoir des référents au sein des collectifs pour traduire.

7. Rapprocher art et entreprises :

- > identifier les personnes relais entre les écosystèmes (facilitateurs).
- > proposer ou identifier des personnes ayant une formation double (art et entreprise).
- > créer des ambassadeur·rice·s pour accompagner les collectifs, artistes dans leurs projets avec des entreprises.

5. L'ÉLARGISSEMENT DES ARTS VISUELS

Questions

> Élargir le réseau, l'écosystème de l'art contemporain à l'art dans l'espace public ? Les artistes du « street art » sont-ils repérés ?
 > Quid de l'écosystème d'un art né dans la rue, en dehors des circuits classiques du monde de l'art ?

>> La thématique sur « l'élargissement des arts visuels » n'a pas été retenue par suffisamment de participant.e.s à l'atelier #2 pour être travaillée.



Rappel du déroulé

ATELIER #1 | QUESTIONS > MARDI 7 MAI : 9H30 – 12H45

9h30 Accueil des participant·e·s

9h50 Ouverture

- > Présentation des Écoles municipales artistiques, par **Élisabeth Milon et Elsa Rossignol**
- > Présentation du SODAVI et de la concertation, par la **DRAC IDF et TRAM**
- > Résumé du premier chantier thématique, par le **Groupe d'artistes observateurs**
- > Présentation du programme et de la méthodologie, par l'**agence amac**

10h40 Travail individuel, en binôme et restitutions

11h30 Pause

11h45 Travail en groupes

12h45 Pause déjeuner

- > visite des Écoles municipales artistiques

ATELIER #2 | CONSTATS > MARDI 7 MAI : 14H – 17H

14h00 Reprise du travail en groupes

15h20 Restitutions et débats

16h00 Intervention « point de vue », par **Olivier Marboeuf**

16h15 Réactions et débats

16h50 Clôture de la journée, par la **DRAC IDF, TRAM et l'agence amac**

ATELIER #3 | PRÉCONISATIONS > VENDREDI 24 MAI : 9H30 – 13H

9h30 Accueil des participant·e·s

9h50 Ouverture

- > Présentation des Ecoles municipales artistiques, par **Elisabeth Milon et Elsa Rossignol**
- > Présentation du SODAVI et de la concertation, par la **DRAC IDF et TRAM**
- > Présentation du programme et de la méthodologie, par l'**agence amac**
- > Résumé des ateliers #1 & #2, par le **Groupe d'artistes observateurs**

10h30 Travail en groupes

11h50 Restitutions et débats

12h30 Intervention « regard & synthèse », par **Gilles Baume**

12H45 Clôture de la matinée, par la **DRAC IDF, TRAM et l'agence amac**

AVEC LA PARTICIPATION DE...

Olivier Marboeuf

Olivier Marboeuf est auteur, performeur, commissaire d'exposition indépendant et fondateur du centre d'art Espace Khiasma (www.khiasma.net) qu'il a dirigé de 2004 à 2018 aux Lilas (93). Il y a développé un programme centré sur des questions de représentations minoritaires qui associe expositions, projections, débats, performances et projets collaboratifs avec les habitants dans le Nord est parisien.

Gilles Baume

Diplômé d'histoire de l'art de l'École du Louvre, Gilles Baume a travaillé dans le champ des relations avec les publics, auprès d'institutions comme le Centre Pompidou, le Jeu de Paume et Lab'Bel, le laboratoire artistique du Groupe Bel. Entre 2006 et 2017, il a été en charge du programme culturel du FRAC Île-de-France, concevant notamment des outils et des actions de médiation culturelle, ainsi que des projets collaboratifs avec des artistes. Il est aujourd'hui Responsable des publics de Lafayette Anticipations, la Fondation d'entreprise des Galeries Lafayette.

ForTune *DUUU Radio

ForTune est une émission radio créée par **Eva Barto et Estelle Nabeyrat**, qui s'intéresse au monde de l'art en tant que monde du travail. C'est un espace permettant à la fois de dresser un état des lieux des conditions de travail actuelles tout autant qu'un espace de partage des initiatives qui entendent informer et aider ces mêmes (futur·e·s) professionnel·le·s. L'émission est retransmise en direct sur la plateforme *DUUU puis en podcast et se veut interactive. ForTune a été invitée à suivre le SODAVI IDF, pour lequel elle a déjà réalisé une émission introductory lors de l'ouverture de la phase de concertation, le 10 avril 2019. En s'intégrant au dispositif pour partager une partie du contenu avec ses auditeur·rice·s, ForTune souhaite également contribuer à la concertation par un retour critique et analytique.

GROUPE D'ARTISTES OBSERVATEURS

Folle Béton

Initiée par des étudiants de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs et des Beaux-Arts de Paris, Folle Béton soutient la réalisation d'événements artistiques et expérimente divers formats d'exposition et d'accrochage. L'association réunit des jeunes artistes plasticiens, graphistes, régisseurs et commissaires d'exposition (follebeton.com).

Le Wonder

Le Wonder occupe de larges complexes désaffectés de Saint-Ouen à Nanterre en passant par Bagnolet, depuis cinq ans. L'association façonne ces bâtiments à son image : des lieux hors du temps, habités et pensés, par et pour des artistes, des musiciens, des réalisateurs, des curateurs, des poètes, des cuisiniers et des chercheurs. Aujourd'hui au Wonder/Zénith de Nanterre, l'équipe fondatrice – composée de neuf artistes – est animée par la même volonté d'action et d'autonomie. Le Wonder accueille dorénavant 65 artistes et trois programmes de résidences internationales.

Courants faibles

Courants faibles est un collectif d'artistes qui conçoit depuis 2005 des dispositifs coopératifs au sein d'institutions et d'organisations. Leur approche consiste à impliquer les usagers d'un lieu ou d'un territoire en faisant émerger d'autres façons de penser et d'agir. Il cherche à renouveler le regard sur l'environnement et les pratiques en développant une relation à l'art sans l'objet d'art.

La Buse

Réseau autonome et informel, La Buse s'intéresse aux conditions de travail des travailleur·euse.s de l'art. Elle a pour objectif de dégager des voies pratiques, théoriques et juridiques en créant des liens entre des personnes venues d'horizons différents. La Buse interroge le milieu de l'art en tant qu'il est aussi un milieu de travail. Elle cherche à provoquer des rencontres, à susciter des échanges, à proposer des outils et à initier des actions concrètes auprès de structures aux pratiques non éthiques, voire illégales.



Contact et informations auprès de TRAM :

sodavi@tram-idf.fr

01 53 34 64 15

<http://tram-idf.fr/sodavi-idf/>

Un grand merci aux Écoles municipales artistiques pour leur accueil les 7 & 24 mai 2019.



*DUUU

